

# Agreste Champagne-Ardenne



## Réseau d'information comptable agricole

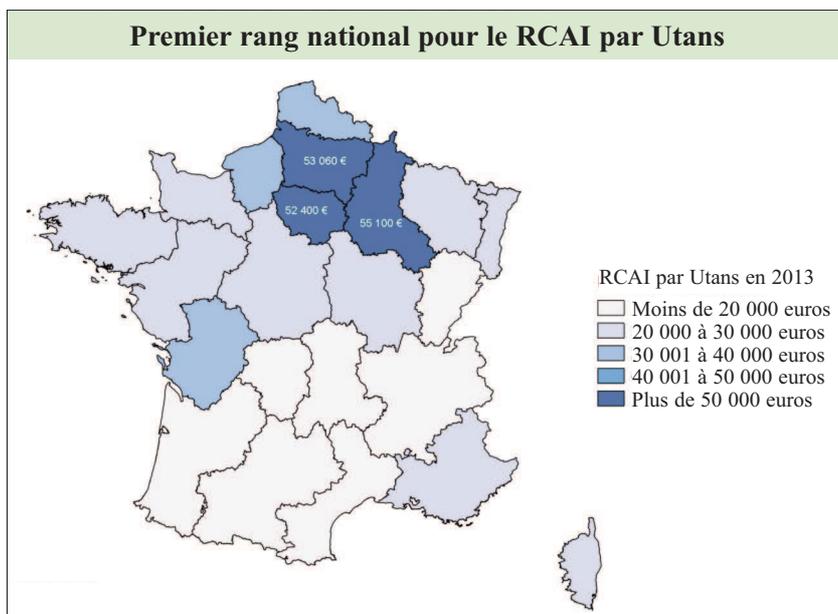
En 2013, le Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) moyen des exploitations agricoles champardennaises couvertes par le Rica s'établit à 72 000 euros. Ce revenu régional est stable par rapport à 2012 mais inférieur de 9,5 % à la moyenne 2008-2012. Il est cependant près du double de celui de la France métropolitaine (36 300 euros). Les résultats des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux diminuent fortement en raison des rendements en baisse et du repli marqué des cours des productions végétales. Malgré le redressement du prix du lait, les exploitations laitières continuent de subir l'alourdissement des dépenses en alimentation animale. Les exploitations en polyculture-polyélevage qui concentrent les difficultés des céréaliers et des éleveurs, affichent un résultat en baisse de 45 %. En revanche, après une mauvaise année 2012, le secteur de la viticulture améliore son résultat.

## Revenu agricole 2013 : une année délicate pour les productions céréalières

Le résultat courant avant impôt par unité de travail non salarié (Utans) s'établit en moyenne à 55 100 euros. Il recule de 1,8 % pendant que la moyenne française baisse de 30 %. En Champagne-Ardenne, l'amélioration des résultats 2013 des exploitations viticoles limite la baisse. Ce revenu place la région au premier rang des régions françaises devant la Picardie et l'Ile-de-France. Cependant les résultats des exploitations

champardennaises sont très dispersés. L'intervalle interquartile du RCAI par Utans (étendu des résultats hors prise en compte du quart des exploitations aux résultats les plus faibles et du quart des exploitations aux résultats le plus élevés) est de 57 100 euros contre 29 700 euros en France. Comme les années précédentes, des différences sensibles persistent entre orientations de production.

### Premier rang national pour le RCAI par Utans



Sources : © IGN-Geofla et Agreste, Rica 2013

## Revenus 2013 : amélioration pour la viticulture

(euros) Ratio moyen	RCAI par Utans		RCAI par hectare	
	2012	2013	2012	2013
<b>Céréales, oléagineux, protéagineux</b>				
• Champagne-Ardenne	79 400	46 000	660	380
• France	55 600	18 500	560	180
<b>Cultures générales</b>				
• Champagne-Ardenne	117 300	103 500	920	830
• France	77 200	63 000	870	710
<b>Viticulture</b>				
• Champagne-Ardenne	33 800	59 600	11 250	19 900
• France	38 100	36 700	3 400	3 100
<b>Polyculture polyélevage</b>				
• Champagne-Ardenne	48 400	26 700	420	240
• France	37 000	21 700	480	280

(euros) Ratio moyen	RCAI par Utans		RCAI par UGB	
	2012	2013	2012	2013
<b>Bovins lait</b>				
• Champagne-Ardenne	20 600	21 700	240	243
• France	23 800	23 700	420	400

Source : Agreste, Rica 2012-2013 - échantillon constant

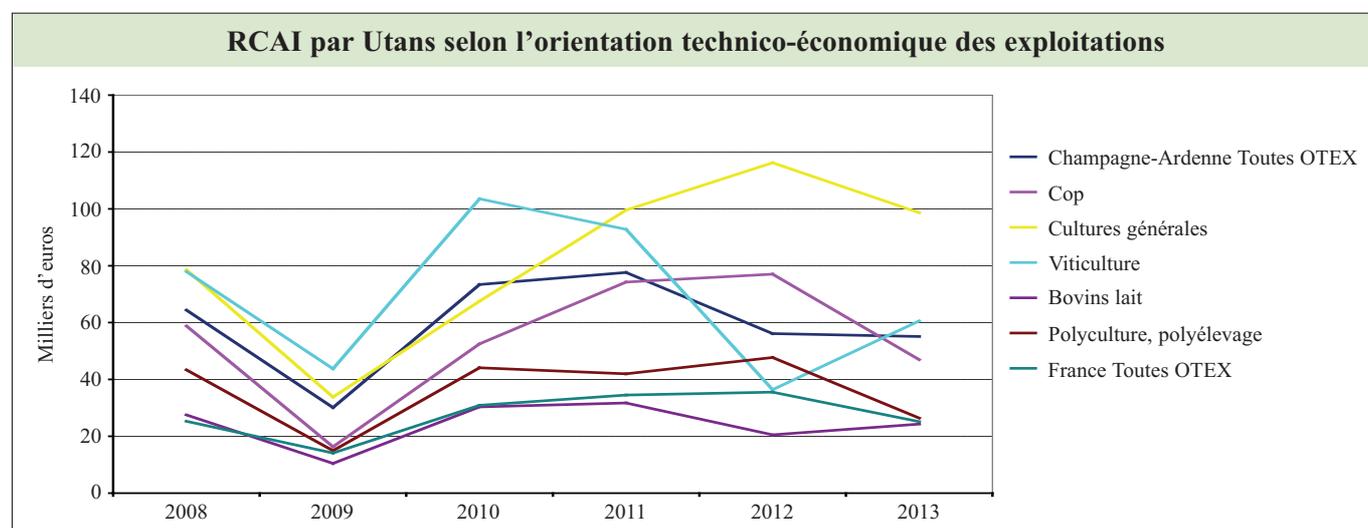
### Forte baisse du résultat pour les céréaliers

Après deux années historiquement élevées, le résultat des exploitations classées en Céréales et OléoProtéagineux (Cop) diminue de 42 % et atteint 46 000 euros. Cette baisse s'explique par le repli marqué du prix des céréales mais aussi par des rendements à l'hectare en baisse pour l'orge, le maïs et le tournesol. Malgré la baisse du montant des subventions (- 2,8 %), leur part dans le RCAI progresse notablement sous l'effet de la forte détérioration du résultat. Après avoir atteint un niveau historiquement bas à 54 % en 2012, elle s'élève à 87 %.

Les autres charges d'exploitation sont stables. Elles correspondent aux travaux par tiers, à l'entretien des bâtiments et du matériel, aux loyers et fermages, aux assurances, impôts et

taxes, charges de personnel et dotations aux amortissements. A l'inverse les charges d'approvisionnement continuent d'augmenter. Deux postes concentrent l'essentiel de la hausse : les engrais et amendements (+ 11,8 %) et les produits phytosanitaires (+ 11,1 %).

Pour la quatrième année consécutive, le taux d'endettement diminue. Il est de 32,7 % et demeure inférieur de six points à la moyenne de France métropolitaine. Cette année délicate pour les céréaliers a des conséquences sur les prélèvements privés, en baisse de près de 20 %. Ils sont utilisés principalement pour rémunérer l'activité des non-salariés et régler leurs charges sociales qui s'élèvent en moyenne à 21 000 euros (+ 24 %). En 2013, les céréaliers sont les exploitants qui investissent le moins avec 18 100 euros en moyenne.



Source : Agreste, Rica

## La diversité des productions permet aux cultures générales de limiter la baisse du résultat

Les exploitations de l'orientation cultures générales cultivent des céréales et des oléagineux mais tirent, pour l'essentiel, leur valorisation d'autres cultures industrielles comme la betterave sucrière ou la pomme de terre. Le RCAI par Utans de ces exploitations est de 103 500 euros, en baisse de 11,8 %. La betterave industrielle a souffert du temps froid et humide lors de son implantation et présente un rendement en retrait par rapport à 2012. En revanche, la conjoncture a été favorable à la pomme de terre. C'est dans l'orientation « cultures générales » que la dispersion du RCAI est la plus prononcée. En effet, l'intervalle interquartile du RCAI par Utans atteint 94 000 euros pour cette orientation. En outre, un quart des exploitations spécialisées en cultures générales dégage un RCAI par Utans supérieur à 143 000 euros.

Les exploitations de l'orientation cultures générales se démarquent de celles spécialisées en Cop par la hausse importante des autres charges d'exploitation. Elles progressent de 7,3 % portées par les charges de rémunération du personnel salarié. L'investissement se maintient à un niveau élevé, à 46 400 euros. Il est par ailleurs très proche de la moyenne nationale.

## Un léger mieux pour les bovins lait

Pour les bovins lait, le revenu par Utans est de 21 700 euros en 2013, en hausse de 5,3 %. En dépit de cette progression, ce résultat est, comme en 2012, inférieur à la moyenne nationale. Cette orientation affiche la plus faible dispersion des résultats. Pour la moitié des exploitations laitières, ils sont compris entre

## Montant moyen par hectare des charges courantes\* en Champagne-Ardenne (€/ha)

	2012	2013	Evolution
Cop	1 230	1 259	+ 2,36 %
Cultures générales	1 685	1 780	+ 5,64 %
Viticulture	27 286	28 209	+ 3,38 %
Bovins lait	1 834	1 866	+ 1,74 %
Polyculture, polyélevage	1 478	1 554	+ 5,14 %
Toutes orientations	2 534	2 621	+ 3,43 %

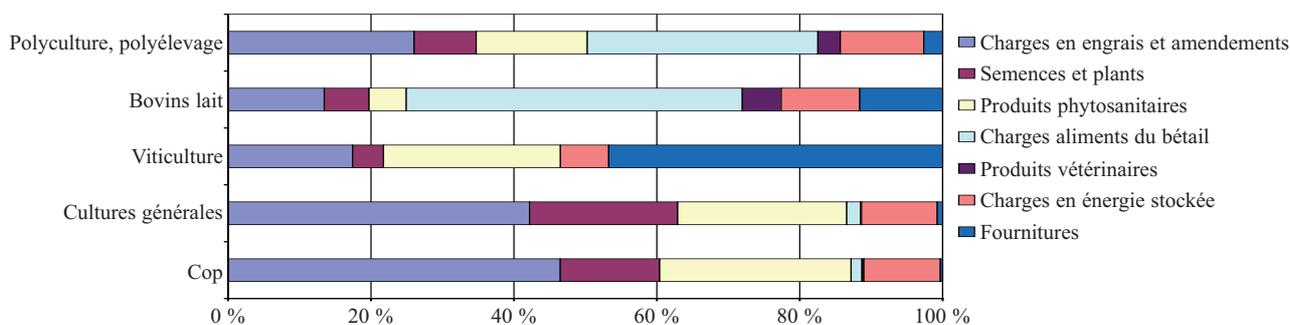
Source : Agreste, Rica 2012-2013, échantillon constant

\* Charges courantes = charges d'approvisionnement + autres charges d'exploitation + charges financières. Les charges sociales de l'exploitation ne sont pas prises en compte

12 000 euros et 34 000 euros. Ces exploitations ont profité du redressement du prix du lait : le prix de l'hectolitre est passé de 33 euros à 38 euros. Mais les exploitants laitiers ont encore été confrontés à un alourdissement des dépenses en alimentation animale. Les dépenses en aliments concentrés, poste le plus important des charges d'approvisionnements, progressent de 16 % et s'élèvent à 50 000 euros. Les autres charges d'exploitation sont stables et constituées pour un tiers par les dotations aux amortissements.

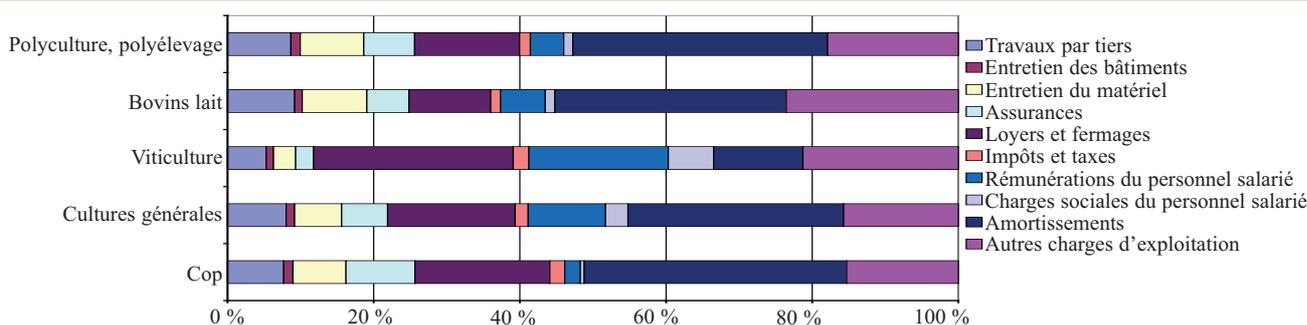
Le poids des aides baisse, elles représentent 110 % du RCAI en 2013 contre 129 % en 2012. Cette évolution est due à la hausse du revenu ainsi qu'à la baisse du montant des subventions (- 2,7 %). En revanche, le taux d'endettement des exploitations laitières, qui est déjà le plus fort de la région, progresse de un point et atteint 47,4 %. Cette croissance résulte de la hausse des dettes à moyen et long terme.

## Répartition des charges d'approvisionnement par Otex en Champagne-Ardenne



Source : Agreste, Rica 2013

## Répartition des autres charges d'exploitation par Otex en Champagne-Ardenne



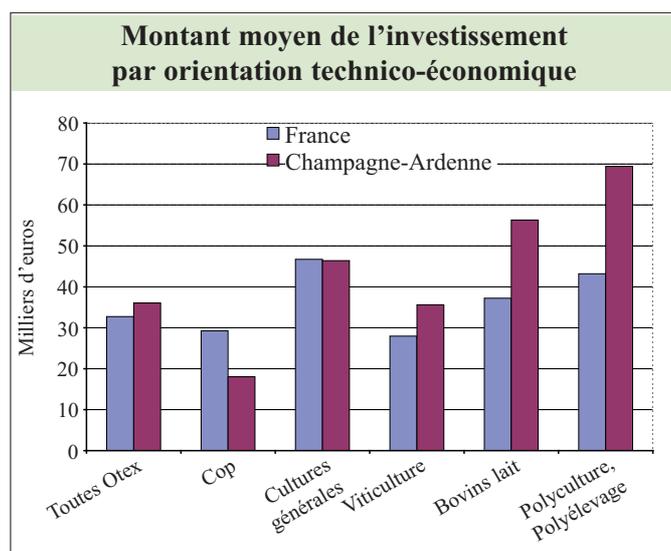
Source : Agreste, Rica 2013

## La viticulture améliore son résultat

Après la chute de son résultat en 2012, due à des conditions météorologiques défavorables, la viticulture enregistre une meilleure année. La valeur de la production des exploitations viticoles progresse de 15 % et se monte à 277 900 euros. Le retour à une quantité de raisins récoltés plus habituelle permet une hausse du revenu. Le RCAI par Utans se redresse et atteint 59 600 euros soit une hausse de 76 % par rapport à 2012.

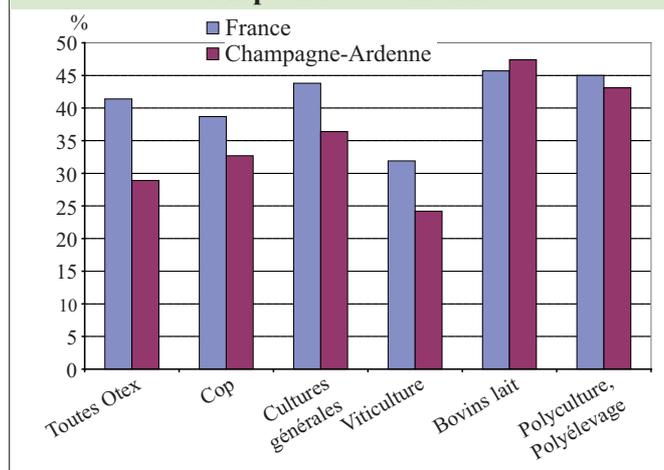
Les charges d'approvisionnement sont en baisse de 3,7 %. Les frais de fournitures (emballages, bouchons, capsules, denrées pour le personnel...), qui constituent 47 % des dépenses d'approvisionnement, se réduisent de près de 8 %. En revanche les autres charges d'exploitation progressent de 5,1 %. Les exploitations viticoles se caractérisent par l'importance des charges salariales. Les charges sociales du personnel salarié sont en hausse de 27,5 % et les rémunérations de 5 %. Au total les charges de personnel salarié sont de 45 100 euros par exploitation.

Bien qu'en progression, le taux d'endettement des viticulteurs reste le plus bas de la région (24,2 %). Enfin, l'investissement, qui avait chuté en 2012, repart à la hausse : il est en moyenne de 35 600 euros. La viticulture est la seule orientation de la région où l'investissement foncier est supérieur à l'investissement en matériel.



Source : Agreste, Rica 2013

## Un taux d'endettement inférieur au niveau national sauf pour les bovins lait



Source : Agreste, Rica 2013

## La baisse de résultat la plus importante pour les polyculteurs-polyéleveurs

Le revenu des exploitations orientées en polyculture-polyélevage cumule les difficultés des céréaliers et des éleveurs : il atteint 26 700 euros et régresse de 45 %. Il s'agit de la plus forte baisse régionale en 2013. Ces exploitations pâtissent à la fois de la chute du prix des céréales et de la hausse des charges d'approvisionnements notamment les engrais et amendements, les produits phytosanitaires et de l'alimentation animale. Un quart des polyculteurs-polyéleveurs réalise un RCAI par Utans inférieur à 10 800 euros. Par ailleurs, ces exploitations dépensent davantage que les autres en entretien des bâtiments et du matériel. Ce poste représente 18 500 euros en moyenne et progresse de 12 %. Les subventions représentent 1,3 fois le RCAI. Au cours de l'année précédente, elles représentaient en moyenne 80 % du RCAI. C'est dorénavant le taux de soutien le plus élevé en Champagne-Ardenne. La situation se détériore aussi au niveau du taux d'endettement. Il progresse et s'élève à 43 %. Néanmoins il demeure inférieur de deux points au taux national pour cette orientation.

Malgré une baisse, le montant moyen des investissements atteint près de 70 000 euros. Les exploitations de ce type restent celles qui investissent le plus en nouveau matériel et outillage.

## Méthodologique

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (Rica) recueille les informations comptables d'un échantillon d'exploitations agricoles dans toute l'Union Européenne. Cette opération réalisée selon des définitions et des règles communes permet de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture. En France métropolitaine, le Rica couvre le champ des exploitations dont le produit brut standard est supérieur à 25 000 euros : l'échantillon enquêté en 2013 regroupe ainsi 7 293 exploitations représentant 97 % du total de la production brute standard.

Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) est l'indicateur central du Rica. Le RCAI se calcule avant déduction des cotisations sociales de l'exploitant. Plusieurs facteurs jouent sur le RCAI comme les productions immobilisées et autoconsommées ou la valeur et la valorisation des stocks. Dans le

Rica, contrairement à la comptabilité classique et conformément aux règles européennes, la valeur des stocks est évaluée à la clôture de l'exercice au prix du marché. La variation des stocks intègre donc les variations de prix.

Les comparaisons inter-annuelles sont réalisées à champ constant, c'est-à-dire qu'on ne garde que les exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2012 et en 2013 (soit 94 % de l'échantillon).

Une diffusion des données est possible pour l'ensemble des Otex au niveau national. A l'échelle régionale, les données ne sont diffusées que pour les Otex dont on dispose d'un échantillon suffisant. Pour la région Champagne-Ardenne, il s'agit des Otex « céréales, oléagineux, protéagineux », « autres grandes cultures », « viticulture », « bovins lait », et du regroupement « polyculture-polyélevage ».

## Lexique

**PBS** : Production Brute Standard. Les PBS sont calculées à partir des surfaces des différentes cultures et du nombre d'animaux. Les coefficients de PBS doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation.

**Otex** : Orientation Technico-économique des Exploitations. Classement des exploitations d'après la valorisation de leurs productions principales en PBS. Ainsi, une exploitation est considérée comme orientée en « Céréales, Oléagineux, Protéagineux » si plus des deux tiers de sa PBS totale est issue des céréales, oléagineux, protéagineux et jachères nues.

**UGB** : Unité Gros Bétail. C'est une unité de référence permettant d'agréger des animaux de différentes espèces et d'âges différents en se basant sur leurs besoins alimentaires.

**Utans** : Unité de Travail Annuel Non Salarié. C'est le travail agricole effectué au cours de l'année par le chef d'exploitation ou les coexploitants.

**Taux d'endettement** : Rapport de l'ensemble des dettes au total de l'actif

## Descriptif de l'échantillon régional 2013

En région Champagne-Ardenne, l'échantillon est composé de 370 exploitations agricoles et viticoles, pour l'exercice comptable de 2013. Parmi celles-ci 85 sont classées en orientation céréalières, 75 en autres grandes cultures, 97 en viticulture, 42 en élevage laitier et 40 en polyculture-polyélevage.

La taille moyenne des exploitations présentes dans l'échantillon Rica est de 144 hectares en céréales et de 165 hectares en grandes cultures. Pour les exploitations classées en « Céréales, oléagineux, protéagineux » (Cop), les céréales représentent 61 % de la surface cultivée contre un peu plus de 54 % en grandes cultures. Contrairement à 2012, où l'orge était la céréale la plus cultivée. En 2013 le blé tendre arrive en tête devant l'orge et le colza.

En viticulture la taille moyenne est de 9,6 hectares avec 3,42 hectares de surface de vignes.

En élevage laitier, la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations est de 151 hectares dont 118 consacrés aux surfaces fourragères. Il y a 206 bovins sur l'exploitation dont 67 vaches laitières.

Enfin, les exploitations classées en polyculture-polyélevage sont les plus grandes de l'échantillon avec 212 hectares de SAU dont 91 hectares de surface fourragère principale et 91 hectares consacrés aux céréales. Leur cheptel bovin compte 151 individus dont 38 vaches laitières et 19 vaches nourrices.

## Valeurs moyennes par exploitation selon le système de production en 2013

	Cop	Cultures générales	Viticulture	Bovins lait	Polyculture polyélevage	Champagne- Ardenne
<b>Echantillon RICA</b>						
Nombre d'exploitations dans échantillon	85	75	97	42	40	370
Population représentée	4 214	2 611	9 082	712	1 585	19 026
<b>Caractéristiques physiques</b>						
• surface agricole utilisée (SAU)	143,8	164,6	9,6	151,0	211,7	88,6
• surface fourragère principale	12,6	15,1	0,3	118,2	90,6	21,9
• surface cultures industrielles	39,30	54,43	1,19	3,23	28,55	19,39
• surface céréales	87,89	89,51	4,48	28,81	91,28	43,65
• surface vigne	0,01	0,01	3,42	0	0,16	1,65
• UGB totales	7,7	4,7	0	155,6	115,4	25,8
• UTA totales	1,3	1,9	2,7	2,3	2,4	2,2
dont UTA non salariées	1,2	1,3	1,2	1,8	1,9	1,3
<b>Financement et éléments du bilan (euros)</b>						
• fonds de roulement net	127 192	214 226	596 940	90 786	169 041	365 198
• autofinancement	14 668	65 181	27 084	42 929	30 883	29 679
• total actif immobilisé	234 977	304 195	363 621	414 056	446 624	334 084
• actifs circulants	163 827	263 116	682 608	162 644	247 729	432 508
dont stocks	73 827	87 130	526 975	106 626	143 563	301 310
• capitaux propres	269 233	362 091	794 702	304 799	396 438	546 483
• endettement total	130 633	207 407	254 087	275 064	300 012	222 346
<b>Soldes intermédiaires de gestion (euros)</b>						
Production de l'exercice	179 644	339 072	277 886	258 383	302 276	262 849
+ rabais, ristournes, remises	592	2 469	71	449	234	551
- approvisionnements	85 466	127 406	28 687	107 905	143 387	70 589
- autres achats et charges externes	36 560	59 165	57 482	71 973	75 569	54 855
<b>= valeur ajoutée (hors fermage)</b>	<b>58 210</b>	<b>154 970</b>	<b>191 788</b>	<b>78 954</b>	<b>83 554</b>	<b>137 956</b>
+ subventions d'exploitation	48 064	71 299	2 354	48 660	67 523	30 994
+ indemnités d'assurance	6 826	8 714	718	5 201	11 890	4 399
- loyers et fermages	17 765	29 139	48 693	17 575	26 632	34 709
- impôts et taxes	1 975	2 958	3 839	2 098	2 741	3 062
- charges de personnel	2 564	22 796	45 051	11 658	10 753	26 628
<b>= excédent brut d'exploitation</b>	<b>90 794</b>	<b>180 090</b>	<b>97 277</b>	<b>101 482</b>	<b>122 844</b>	<b>108 950</b>
+ transferts de charges	1 421	5 089	907	72	167	1 463
- dotations aux amortissements	34 553	49 241	21 775	49 727	64 692	33 883
<b>= résultat d'exploitation</b>	<b>57 662</b>	<b>135 938</b>	<b>76 409</b>	<b>51 827</b>	<b>58 319</b>	<b>76 530</b>
+ produits financiers	1 535	2 744	402	313	1 174	1 028
- charges financières	3 908	5 762	5 687	8 102	8 835	5 640
<b>= résultat courant avant impôts</b>	<b>55 289</b>	<b>132 920</b>	<b>71 124</b>	<b>44 038</b>	<b>50 658</b>	<b>71 918</b>
Charges sociales de l'exploitant	21 014	29 215	19 334	14 261	20 795	20 745

Source : Agreste, Rica 2013

### Pour en savoir plus :

www. agreste.agriculture.gouv.fr  
puis ENQUETES - Réseau d'information comptable agricole

Agreste Champagne-Ardenne n° 4 - Juillet 2015

**Service régional  
de l'information statistique  
et économique de Champagne-Ardenne**

Complexe agricole du Mont-Bernard  
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél : 03 26 66 20 33

Fax : 03 26 21 02 57

**Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
de Champagne-Ardenne**

Mél : srise.draaf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Site internet : http://draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : S. Chagnard  
Directeur de publication : J.P. Jactat  
Rédacteur en chef : S. Skrabo

Rédaction : G. Dobbstein

Composition : M. Lallement

Dépôt légal : à parution -ISSN : 1249-5891

Prix : 3,00 euros